

SUITE DE LA PAGE 1

de trois critères complémentaires : la qualité de ses réflexions, l'efficacité des activités et le nombre des personnes attirées par celles-ci.

A ceux qui privilégient le nombre d'adhérents, nous conseillons d'analyser la situation en France où les associations de téléspectateurs sont plus nombreuses que chez nous. La qualité des activités n'y va pas nécessairement de paire avec le nombre des adhérents. La plupart des associations bien fournies en adhérents comptabilisent ceux-ci dans les publics qui composent d'autres associations, familiales par exemple, auxquelles elles sont associées.

D'autre part, le fait d'avoir un nombre réduit d'adhérents sert de justification à certains journalistes pour ne pas parler d'une association de téléspectateurs. Mais tant qu'ils n'en parleront pas, comment pareille association pourra-t-elle se développer ? Ses futurs membres doivent au moins savoir qu'elle existe pour pouvoir la rejoindre...

Il est logique que certains journalistes, croyant ainsi sauvegarder leur liberté d'expression, ne tiennent pas du tout à ce qu'un mouvement de consommateurs de médias se mette en place pour revendiquer son droit à une information honnête et pluraliste... Dès lors, si l'on assiste à la multiplication d'émissions de radio et de télévision qui parlent des médias, souvent de façon anecdotique, narcissique ou autopromotionnelle, il faut se brancher sur la BBC pour découvrir une émission de télé qui donne sérieusement et régulièrement la parole aux téléspectateurs... C'est pourquoi, le 22 octobre dernier, notre Première Assemblée Générale approuva à l'unanimité que le nombre de ses sympathisants se calculera sur base du plus grand nombre de personnes qui ont participé à l'une de ses activités. Actuellement, ce chiffre est de 3.400 sympathisants (c'est-à-dire le nombre de personnes qui ont signé notre pétition qui demande le retour de la traduction en langue des signes pour les sourds et les malentendants dans la séquence "météo" sur RTBF 21). Elle décida également que le nombre effectif de ses membres en règle de cotisation ne sera pas divulgué en public.

Cette position est logique de la part d'une association de téléspectateurs qui s'oppose à l'usage actuel et probablement de plus en plus présent de l'audimat (nombre d'hebdomadaires et de quotidiens y consacrent de plus en plus régulièrement des articles, et même des graphiques dans la nouvelle mouture de "Libé"). La seule position intéressante pour une société démocratique, lorsqu'elle veut analyser les résultats des émissions diffusées sur ses chaînes de télévision, c'est de découvrir combien de personnes ont regardé tel programme ET si elles l'ont apprécié. Seul, le couplage des résultats de l'audimat et du climat est significatif. Notre prise de position nous interdira également, le jour où nous pourrons comptabiliser des milliers de membres, d'utiliser uniquement cet argument pour faire aboutir nos revendications.

3

Pour mener à bien une "pression", il ne suffit pas de défendre un discours bien argumenté auprès des directions des chaînes. Cela demande beaucoup de temps et d'énergie. Que de lettres, de FAX, de coups de téléphone... Désormais, les représentants de l'audiovisuel savent que leurs réponses seront publiées dans notre mensuel et seront diffusées dans notre émission de radio. Ils savent également que si leurs réactions nous insatisfont, nous poursuivrons le dialogue en envoyant un nouveau courrier. Pareille stratégie nous a permis de voir la RTBF-Liège rediffuser les génériques de fin des films de l'Écran Témoin qui ont été écourtés peut-être pour rapprocher la séquence publicitaire de la fin des films...

La parade, pour les chaînes de télévision, serait de couper les ponts, de refuser le dialogue... Ce qui pourrait confirmer à contrario l'efficacité de notre projet. Certaines lettres que nous avons envoyées à la direction de la RTBF restent sans réponse depuis les mois de septembre et octobre 1994...

C'est pourquoi, à notre demande, le député Henri Simons vient de poser une question parlementaire au Ministre Mahoux. Comme tous les autres services publics, la RTBF n'a-t-elle pas obligation de répondre au courrier du public ? Le Ministre de l'Audiovisuel doit répondre par écrit, endéans les 2 mois.

Sa réponse permettra peut-être aux téléspectateurs de conquérir un droit capital, celui de pouvoir dialoguer avec la RTBF.

Cet exemple nous fait prendre conscience que nous vivons la préhistoire du consumérisme télévisuel. Les télé-

spectateurs n'ont aucun droit sinon celui de zapper, alors qu'ils paient une redevance pour découvrir des émissions qui les concernent.

Tout est donc à conquérir.

4

Notre liberté de ton et d'action est due à notre indépendance idéologique (notre pluralisme est indispensable) et économique.

5

Notre association doit multiplier les activités et les collaborations pour devenir crédible.

- a : Le fait que nous programmons et animons un cycle de conférences mensuelles "Le Forum des Téléspectateurs Actifs" à la FNAC de Bruxelles est fort apprécié dans "le métier de l'audiovisuel".

- b : Les dix radios locales qui diffusent chaque semaine notre émission de radio "Téles sur écoutes" démontrent l'intérêt que leur public porte à notre initiative.

- c : L'Administration de la Communauté française, sous la houlette de son administrateur général Henry Ingberg, va réunir un "Atelier" dont l'objectif est d'examiner les moyens les plus efficaces de développer les actions culturelles dans les émissions de la RTBF.

Outre les représentants de la RTBF et du Ministère, participeront à ces réunions une dizaine de personnalités parmi lesquelles Bernard Focroulle (TRM), Jo Dekmine (Théâtre 140), Claude Semal (chanson), Jacques Sojcher (philosophie), Jean Louvet (théâtre), André Delvaux (cinéma), Philippe Henry (mouvements étudiants), Bernard Antoine (mouvements d'éducation permanente)... ainsi qu'un représentant de notre association, l'A.T.A.

- d : Notre ASBL participera désormais à la Semaine et à la Journée des Jeunes Téléspectateurs Actifs coordonnée par Diffusion Alternative. Nous y animerons l'opération "Raconte ta télé à la radio" (voir page 2).

- e : Nous recherchons actuellement un média écrit "grand public" qui pourra répercuter notre réflexion régulièrement auprès d'un vaste public. Deux organes de presse sont actuellement approchés.

- f : L'organisation annuelle des "ATA d'Or" nous permet, en fin de saison, de favoriser une réflexion critique sur l'évolution des pratiques des chaînes de télévision. Il n'existait plus de cérémonie régulière qui offrait des récompenses aux télévisions. Le fait que ce soient des jurés choisis par une association de téléspectateurs qui mènent désormais à bien cette tâche nous semble très prometteur. La deuxième édition se déroulera le 23 juin prochain et les résultats seront proclamés en public au Forum de la FNAC Bruxelles, le 29 juin à 17H30.

6

Il est possible de gérer chaleureusement une équipe d'une vingtaine de sympathisants bénévoles qui participent, chaque semaine, à l'élaboration et à la diffusion de nos activités. De temps en temps, l'un d'entre nous nous quitte. D'autres arrivent. Leur "formation" prend du temps parce que nous œuvrons dans une matière où il faut savoir beaucoup de choses avant d'agir. Une matière où il faut être continuellement au courant de l'actualité et des évolutions qu'elle a suscitées. Il faut être "très spécialisé". Donc, notre ASBL est très exigeante et ce n'est pas demain que des milliers de membres actifs nous permettront de multiplier à l'infini nos activités.

Mais ceci ne doit pas vous faire peur, si vous ne nous avez pas encore rejoint... L'aspect convivial et heureux de nos réunions et activités vous séduira probablement. Nous œuvrons dans un secteur nouveau et nous avons l'impression d'être des pionniers dont le combat sera un jour reconnu tout simplement parce qu'il repose sur une analyse probablement pertinente. Les médias jouent un rôle de plus en plus moteur dans notre société. Ils sont actuellement aux mains exclusivement du pouvoir de l'argent et de la politique. En se regroupant, les consommateurs créeront un rapport de force qui leur sera profitable d'autant plus qu'ils détiennent les cordons de la bourse en payant leur redevance et en contribuant au financement des spots publicitaires par leurs achats des produits de consommation.

Benoit GOOSSENS
Président de l'A.T.A.

COMMENT TÉLEZ-VOUS ?

Editeur responsable : Benoit Goossens



16 JANVIER 1995

Bureau de dépôt

Bruxelles 5 à 1050-Bruxelles

Périodique mensuel de l'Association des Téléspectateurs Actifs (A.T.A.)

A.T.A. a.s.b.l. • Rue Américaine, 106 - 1050 BRUXELLES • Tél et FAX : (02) 539 19 79

CE N'EST QU'UN DÉBUT !

Voici le dixième numéro de notre publication. Il coïncide avec notre premier anniversaire. Nous avons déposé, en effet, nos statuts d'A.S.B.L. au Moneur, le 6 janvier 1994.

Le temps d'un premier bilan est venu. Nous vous l'offrons dans ce numéro de "Comment Téléze-Vous?" qui ne sera diffusé qu'à nos membres et abonnés.

Notre association est un laboratoire. En effet, il existe très peu d'associations de téléspectateurs et donc tout est à imaginer.

Là, nous faisons bien sûr la distinction entre les associations relativement nombreuses qui œuvrent pour une éducation aux médias à l'école et des groupes de téléspectateurs qui se bagarrent pour favoriser une évolution positive du fonctionnement du paysage audiovisuel. Bien entendu, ces deux itinéraires se complètent et, probablement, l'un sans l'autre, sur le long terme, ils resteraient inefficaces. C'est l'une des raisons pour lesquelles notre association a décidé de participer à l'organisation de la Journée des Jeunes Téléspectateurs Actifs, activité judicieusement coordonnée principalement par des associations qui privilégient l'éducation aux médias (voir article page 2).

Nous souhaitons vous proposer, quelques réflexions sur les découvertes que nous avons fait durant notre première année d'activités.

1

Le concept "association de téléspectateurs" a mauvaise presse car il est assimilé très souvent à la notion de censure. Plane toujours l'image de ces ligues de vertu qui veulent uniquement s'opposer à la violence et au sexe.

Cette réalité nous pousse, dans un premier temps, à éviter tout jugement de valeur esthétique ou moral.

C'est pourquoi, nos pressions ont, jusqu'à présent, cerné d'autres objectifs.

Par exemple, nous avons demandé au Directeur général de RTL TVI de tenir parole parce qu'il avait annoncé qu'il supprimerait la violence en journée sur sa chaîne. Ainsi, il a reporté en soirée la diffusion de "Miami Vice" qu'il avait programmé le dimanche à 16H, après une émission pour enfants de Varvara. Il s'agissait donc d'une pression non pas contre la violence mais contre la non application d'une décision présentée publiquement par la direction d'une chaîne. L'A.T.A. a gagné.

2

La représentativité de notre ASBL est constamment mise sur la sellette. Certains considèrent que le nombre d'adhérents est principal pour apprécier l'A.T.A.

Nous ne partageons pas cette opinion. Nous pensons que la représentativité d'une association de téléspectateurs s'apprécie en fonction

SUITE PAGE 4



LES JEUNES ONT LA PAROLE !

Cette année, la Journée du Jeune Téspectateur Actif est à nouveau coordonnée par Diffusion Alternative et se déroulera, le 20 mai à Namur, de 13H30 à 18H30, dans les locaux de la Faculté de Droit de Namur. Cette journée s'adressera tout particulièrement aux adultes préoccupés par l'éducation aux médias des jeunes. Tous les détails seront présentés dans le supplément JTA de 4 pages qui sera inséré dans "le Ligeur" qui sortira de presse, le 8 février prochain.

RACONTE TA TÉLÉ A LA RADIO

Pour la première fois, notre association collabore à cette activité et propose aux enfants et aux adolescents d'exprimer leur conception de la télévision en devenant des apprentis reporters radiophoniques, tout seul, avec leur classe ou avec leur club de jeunes.

Ils doivent nous faire parvenir, le plus rapidement possible, une cassette audio de 2 minutes maximum qui sera diffusée intégralement dans "Téles sur écoutes", notre émission de radio hebdomadaire.

TÉLÉS SUR ÉCOUTES

Chaque semaine, l'A.T.A. produit et anime "Téles sur écoutes", une émission de radio d'une heure durant laquelle un invité commente l'actualité télé. Ces invités sont créateurs, représentent des courants associatifs ou travaillent dans le monde médiatique.

NOS PROCHAINS INVITÉS

Nous avons invité les personnalités suivantes à participer à nos prochaines émissions : Bernard Focroulle, Directeur du TRM; Philippe Busquin, Président du Parti Socialiste; Maître Arnaud Montebourg, avocat au Barreau de Paris et animateur de l'association "TV Carton Jaune"; Bernard Antoine, responsable du CIRAT (Coordination Inter-Régionale des Associations et de leurs Travailleurs); Luc Herincx, Conseiller à la Direction et Chargé de Communication à RTL TVI...

- **A Arlon**, le vendredi à 20H, le dimanche à 16H et le lundi à 6H, sur ARA (105.3 FM).
- **NOUVEAU : A Beaumont**, le vendredi à 21H et le samedi à 9H sur RADIO SALAMANDRE (107.8 FM).
- **NOUVEAU : Dans le Brabant-Wallon**, le jeudi à 18H sur RADIO ASTRAL (106.3 FM).
- **A Bruxelles**, le mardi à 21H, sur RADIO CAMPUS (107.2 FM).
- **A Charleroi et environs**, le vendredi à 11H, sur RADIO TAN QUE VIVE (87.7 FM).
- **A Frasnes et dans la Région des Collines**, le samedi à 14 H, sur RADIO TCHEUW BEUZIE (107.8 FM).
- **NOUVEAU : A Liège, Verviers, et environs**, le lundi à 18H sur RADIO ÉQUINOXE (100.1 FM).
- **A Namur**, le jeudi à 15H30 et le mardi à 15H sur RUN (106.4 FM).
- **A Soignies**, le samedi à 16H sur OSR (101.6 FM).
- **NOUVEAU : Dans les Vallées de l'Ourthe et de l'Amblève**, le mercredi à 10H sur RADIO OURTHE AMBLEVE (106.2 FM).

Notre émission n'est pas diffusée dans votre ville ? A vous de convaincre les responsables de la radio locale la plus proche...



MODE D'EMPLOI

Comment expliquer au (très) jeune cette opération qui s'intitule "Raconte ta télé à la radio" ?

• 1° : Tu choisis ton sujet. Tu as le choix de donner ton avis sur une émission, soit sur un genre télévisuel (JT, talk-show, émissions sportives, les programmes publicitaires, etc.), soit sur une "pratique" télévisuelle (la diffusion d'un même film sur les 2 chaînes de la RTBF avec une version française et une V.O. sous-titrée; la suppression de la violence en journée par RTL TVI; etc.)

Tu peux simplement décrire un sujet qui t'intéresse. Tu peux également donner ton avis, faire des propositions, etc.

• 2° : Tu enquêtes, tu questionnes d'autres personnes, tu téléphones, tu magnétoscopes, etc. Tu réalises le scénario de ta séquence. La plus simple sera un commentaire que tu enregistreras. La plus compliquée sera un montage où tu utiliseras le son de la télé, des extraits d'interviews ou de coups de téléphone enregistrés, etc. N'oublie pas que ta séquence ne doit pas durer plus de 2 minutes. Cela te paraît fort court ? Tu verras qu'il y a moyen de dire beaucoup de choses pendant ces 120 secondes. C'est la durée idéale pour que les auditeurs ne relâchent pas leur attention.

Si tu as des problèmes de montage, l'association Média Animation peut t'aider gratuitement, dans son studio, à réaliser ton petit chef d'oeuvre. Contacte-la au (02) 242.92.75 ou écris-lui au 32, avenue Rogier à 1030 Bruxelles.

• 3° : Envoie ta cassette à l'Association des Téspectateurs Actifs, Émission de radio "Téles sur écoutes", Rue Américaine, 106 - 1050 Bruxelles. N'oublie pas d'indiquer ton adresse.

• 4° : Les cassettes les plus intéressantes seront diffusées sur antenne, une par semaine, jusqu'à la fin de la saison. Tu seras prévenu par écrit de la date de la présentation de ta séquence.

Bernard HENNEBERT

COMMENT TÉLÉZ-VOUS ?

Rue Américaine, 106 - 1050 Bruxelles
Tél. et FAX : 02/539 19 79

Rédaction :

Benoit Goossens,
Bernard Hennebert,
Tom Rijdsams.

Illustrations :

Esdé.

Mise en page :

Benoit Goossens.

L'équipe de l'A.T.A. se compose de :

Paula Bouchez,
Nathalie Dunkelmann,
Benoit Goossens,
Bernard Hennebert,
Laurent Noël,
Branislav Milic,
Jean-Christophe Pirnay,
Pierre Ravach,
Tom Rijdsams,
Aviva Salama,
Patrick Sénéart.

RENDEZ-VOUS CHAQUE MOIS !

Un samedi par mois, de 15 à 17H, l'A.T.A. anime "Le Forum des Téspectateurs Actifs" dans l'Auditorium de la FNAC-Bruxelles, à City 2, Rue Neuve. L'entrée est gratuite.

SAMEDI 28 JANVIER A 15H : LA POLICE DE L'AUDIOVISUEL

Notre invité sera François Jongen, vice-président du Conseil d'Administration de la RTBF, auteur de "La Police de l'Audiovisuel". Comment défendre nos intérêts de téspectateurs ? Faut-il faire confiance aux structures de régulation mises en place par les législations ? En France, le CSA peut infliger des amendes aux chaînes prises en infraction. En Communauté Française, le CSA propose des avis au Ministre qui décide ou non d'en tenir compte ...

SAMEDI 18 FÉVRIER A 15H : LES DEUX PROCÈS DE P.P.D.A.

Maître Arnaud Montebourg, avocat au Barreau de Paris et animateur de l'association "TV Carton Jaune" y prendra la parole au cours de cette rencontre intitulée "Les deux procès de Patrick Poivre d'Arvor".

"TV Carton Jaune" est une association de téspectateurs qui vient de se pourvoir en cassation dans l'affaire

de la fausse interview de Fidel Castro faite, sur TF1, par PPDA et Régis Faucon. Elle se bat pour que les téspectateurs puissent mener une action juridique pour voir exercer "leur droit à une information honnête et exacte".

D'autre part, dès le 13 février prochain, PPDA interrompt sa présentation du Journal Télévisé de 20H sur TF1 pour être jugé dans l'affaire dite "Botton-Noir" où il est accusé de "recel d'abus de biens sociaux". Pierre Botton, le beau-fils du maire de Lyon, Michel Noir, lui aurait offert de nombreux voyages. On cite la somme de 12 millions de FB. Bien entendu, tant que la justice n'aura pas été rendue, PPDA est présumé innocent.

A travers l'évocation de ces 2 procès que devra affronter PPDA en 1995, Maître Montebourg se questionnera - de façon plus générale - sur la déontologie des journalistes et sur la manière de la faire respecter dans l'intérêt des consommateurs de médias.

JUSQU'À LA FIN DE CETTE SAISON

Notez dès à présent dans votre agenda : "La violence à la télévision" par le Professeur Marcel Frydman (le 25 mars) ; "Bilan d'une première année de la direction d'un centre de la RTBF" par Jean-Jacques Jespers, Directeur du Centre de Charleroi (le 29 avril).



Médialogue est un des co-organiseurs de la Journée des Téspectateurs Actifs (voir page 2).

Nous avons demandé au benjamin de notre association - Tom Rijdsams, 17 ans - d'écrire un article critique sur l'ouvrage de référence "Tout savoir sur la Télé".

COMPRENDRE, RÉFLÉCHIR, AGIR

"Tout savoir sur la télé" : à lire sans perdre pour autant tout regard critique. C'est évident.

Pour nous, téspectateurs, le monde de la télévision nous semble le plus souvent des plus étranger. Et même si cette petite boîte à images trouve sa place dans la plupart de nos salons, seule, sa face visible nous est accessible. Les coulisses restant cachées, il nous est très difficile de comprendre le mécanisme, le fonctionnement de ce monde si étrange qui a sa propre logique. Pourquoi tel film en prime-time, pourquoi des jeux d'argent, quelle est l'influence de la publicité, comment fonctionne l'audimat, que permet le montage d'images... Voilà le genre de questions que nous, citoyens et téspectateurs actifs, nous nous posons. Nous n'attendons pas de la télévision qu'elle nous y apporte des réponses. Nous nous tournons plutôt vers le monde associatif moins dépendant des arguments commerciaux et qui pourra donc nous donner une véritable éducation aux médias. "Tout savoir sur la Télé" est édité par une ASBL qui s'est fixé pour but de diffuser cette éducation aux médias. Nous pouvons donc nous attendre à ce que ce livre réponde à nos questions. Il le fera effectivement en nous apprenant à décrypter l'image comme nous avons appris, à l'école, à analyser l'écrit, ce qui en fait un véritable ouvrage de référence qui trouve sa place dans la bibliothèque de tous ceux qui veulent se préparer au monde multimédia de demain.

Divisé en plusieurs chapitres, il est facile d'accès et ne demande pas d'être lu d'une traite. Vous pouvez le feuilleter au guise de vos interrogations en consultant des thèmes comme l'éducation, le montage, l'audimat, etc.

Cette façon d'aborder les thèmes un par un fait donc la force mais aussi la faiblesse de l'ouvrage. Il y manque une vision d'ensemble, un chapitre qui permettrait au lecteur de se forger une véritable opinion sur l'épineux problème qu'est l'éthique télévisuelle.

Prendre connaissance par exemple de la surabondance du play-back dans les émissions musicales est une bonne chose mais cela ne suffit pas. Il faut aussi être capable de connaître les dérives commerciales qui peuvent en découler. C'est sur ce type de point que l'ouvrage ne va pas assez loin.

Le livre est d'abord conçu pour les enseignants et il est évident qu'il est un très bon outil à utiliser dans les cours. Même s'il peut être consulté par un public plus large, il ne suffira pas à ceux qui, plus que simplement comprendre, veulent réfléchir et, par la suite, agir sur les problèmes qui concernent les médias en général et la télévision en particulier.

Tom Rijdsams

Pour vous procurer cet ouvrage, contactez : Médialogue, Avenue Rogier, 32 - 1030 Bruxelles.